



# Landes un jour sans pin ?

texte Sophie Kloetzli

Les incendies hors norme qui ont défiguré cet été le massif landais pointent les limites du modèle productiviste. Dominée par la monoculture intensive de pins, cette « forêt » se montre en effet particulièrement vulnérable aux feux mais aussi aux tempêtes et aux maladies. À l'heure des grands bouleversements climatiques, prendre à temps le virage de la diversification et adopter des pratiques sylvicoles plus respectueuses des équilibres naturels apparaît comme une nécessité.

D

es brasiers géants à perte de vue, d'immenses masses noires obscurcissant les plages, la lutte effrénée des pompiers: ces images auront marqué l'été 2022, celui de tous les records. En France, 65 000 hectares boisés sont partis en fumée, soit plus de 7 fois plus que la moyenne des quinze années précédentes. Avec près de 22 000 hectares dévorés par les flammes près de Landiras et 7 000 à La Teste-de-Buch (Gironde), le massif forestier des Landes de Gascogne a montré à quel point il était fragile.

À l'origine de ces mégafeux historiques, un cocktail explosif de températures accablantes, sécheresse extrême et vulnérabilité inhérente à la composition et à la gestion de cette «forêt» dominée par la monoculture intensive de pins maritimes (présents sur 90 % des surfaces boisées), arbres résineux réputés hautement inflammables. «Les conditions climatiques sont tellement extrêmes que tout a tendance à brûler, mais la pinède pure, c'est vraiment dangereux», souligne Philippe Barbedienne, directeur de la Sepanso Gironde, une fédération d'associations de protection de la nature et de l'environnement. Il y a des mesures urgentes à prendre, à commencer par cesser de couper les arbres feuillus comme les chênes qui peuvent jouer un rôle de pare-feu quand leurs feuilles sont vertes.»

## « ÉCONOMIE AMAZON »

Le fléau des incendies remet en question tout le modèle productiviste hérité du XIX<sup>e</sup> siècle. En l'occurrence, celui d'une plantation à but industriel issu d'une loi de 1857 voulue par Napoléon III. «Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, les Landais créaient des pignadas, exploitaient la résine et les goudrons», retrace l'historien José Cubero dans son ouvrage *La Lande, le pin, le feu* (Cairn, 2019), en rappelant que s'y dressait jadis «une forêt primitive» avec des «pins mêlés à des feuillus». Mais le plan de reboisement napoléonien tourne définitivement la page du système agropastoral traditionnel, avec ses bergers perchés sur des échasses pour progresser dans les marécages.

Devenu la plus grande forêt artificielle d'Europe (un million d'hectares), le massif des Landes est aujourd'hui

à la pointe de l'industrialisation forestière tricolore, largement inspirée des modèles scandinave et allemand. «L'idée, en France, est d'aller vers ce type de modèle concurrentiel avec une économie d'échelle dans les modèles productifs et une ressource accessible, rapidement mobilisable et répondant aux caractéristiques de l'industrialisation, c'est-à-dire relativement standardisée, avec des diamètres peu importants», décrit Arnaud Sergent, chercheur spécialisé dans les politiques de la filière forêt-bois à l'Inrae<sup>1</sup>, en précisant que le pin landais alimente essentiellement le marché français de l'emballage et de la logistique. «Pour faire vite, résume-t-il, l'économie du bois dans les Landes, c'est une économie Amazon.» La durée de stockage du carbone contenu dans le bois est alors très courte, car les produits issus de la filière bois des Landes (cartons et palettes) ont une durée de vie très limitée avant d'être incinérés. Rien à voir avec une table en bois massif qui pourra être utilisée pendant des décennies, par exemple.

Sur le terrain, cette intensification se mesure notamment à l'accélération du rythme des coupes rases (consistant à abattre la totalité des arbres d'une parcelle avant d'en planter de nouveaux). Selon Alexis Ducouso, ingénieur de recherche à l'Inrae, spécialisé en génétique forestière, les arbres étaient coupés en moyenne tous les quarante ans dans les années 1990. Une durée de vie passée depuis à vingt-cinq ans. Après les tempêtes dévastatrices de 1999 et 2009, observe-t-il, «on a recommencé comme avant en intensifiant, donc en fragilisant». Ce n'est pas tout: en 2018, des lanceurs d'alerte révélaient à France Bleu Gironde que 2 000 hectares de forêt landaise avaient été arrosés de glyphosate, contaminant au passage le miel d'un apiculteur local. Si nos interlocuteurs estiment que l'herbicide a depuis plus ou moins disparu de la région, Philippe Canal, secrétaire général adjoint du Snupfen Solidaires<sup>2</sup> – syndicat majoritaire à l'Office national des forêts (ONF) –, est formel: «Certains propriétaires privés dans les Landes ont toujours recours aux engrais et aux pesticides.» Tout aussi contesté, le «rouleau landais», nom donné à une machine débroussaileuse, continue, lui, de faire des ravages dans la biodiversité et d'appauvrir les sols. Doté de lames tranchantes, celui-ci «hache la végétation et coupe les racines superficielles du pin», critique Alexis Ducouso, qui affirme en voir de plus en plus. «C'est une catastrophe pour la stabilité des peuplements. D'ailleurs, ceux qui avaient été passés au rouleau landais sont tombés lors des ouragans.»

## « ÉCOLO-BASHING »

Face à l'hécatombe estivale, le temps est venu de penser à l'après, ce qui met les acteurs du secteur face à un dilemme. «Le vrai sujet, c'est de refaire ou de ne pas

# « Si c'est pour recommencer à planter du pin maritime à 100 % sur 20 000 hectares, vous reconstituez la bombe. »

— Philippe Canal

refaire à l'identique, parce que si c'est pour recommencer à planter du pin maritime à 100 % sur 20 000 hectares, vous reconstituez la bombe», alerte Philippe Canal. Une poignée de sylviculteurs landais montrent d'ores et déjà la voie, à l'image de Jacques Hazera, vice-président de l'association Pro Silva France, qui défend une gestion des forêts sans coupes rases au profit de la régénération naturelle. Selon lui, les deux plus grandes erreurs après les feux de cet été seraient de «se précipiter de reboiser», car «le labour ne ferait qu'amplifier la dégradation du sol», et d'«imposer un débroussaillage généralisé», ce qui «détruirait l'habitat de tous les organismes vivants qui participent au bon fonctionnement de l'écosystème forestier». Il enjoint plutôt de «se mettre enfin au rythme de la forêt», en vantant par ailleurs une productivité accrue avec ces méthodes respectueuses du vivant: «Quand vous faites une coupe rase, vous détruisez l'usine que vous avez mis des décennies à construire, et en plus vous coupez tous les arbres, y compris les très beaux. Alors que nous, ces beaux arbres, on va les laisser pousser à des dimensions supérieures et leur donner une maturité économique au-delà de ce qui se fait régulièrement.»

De manière générale, une forêt diversifiée en termes d'âges et d'essences se montre aussi plus résiliente face aux parasites tels que les chenilles processionnaires qui envahissent les Landes depuis quelques années

(les feuillus abritent des oiseaux qui sont capables de les réguler), ainsi qu'aux perturbations climatiques comme les sécheresses. «Les études montrent que les forêts matures sont plus résistantes que les forêts jeunes, entre autres parce que les gros arbres ont en moyenne des enracinements plus profonds qui leur donnent accès à des ressources accrues, notamment en eau», indique Xavier Morin, chercheur en écologie forestière au CNRS et président de l'association Canopée - Forêts vivantes. Pour ce qui est de la diversité des espèces, introduire des chênes est toutefois «très compliqué avec le climat actuel et les terrains ingrats de ce massif; il faut les arroser souvent», fait remarquer Philippe Barbedienne, ce qui rend la conservation des feuillus existants d'autant plus cruciale.

Or les derniers îlots de forêts mélangées dans les Landes sont aujourd'hui menacés. «On a encore le long des rivières et des ruisseaux de très belles ripisylves [formations boisées sur les rives des cours d'eau, ndr] qui sont de plus en plus converties en pinèdes», déplore Alexis Ducouso. Autre joyau de la région, la hêtraie du Ciron, dont les origines remontent à plus de 40 000 ans, souffre quant à elle des coupes rases réalisées dans les alentours, qui affectent le microclimat local. «Quand je suis arrivé en 1992 dans la vallée du Ciron, raconte le chercheur, j'ai vu des hêtres sur plus de 30 kilomètres. Maintenant, il n'y en

ISBN 978-2-350-00000-0  
 9 782350 000000  
 CAN 11,90 BVA - EXP/POUR COMPT 12079 €  
 MAR 10 041 - TOM 1000 XIV

L 12079 - 54 - F. 6,90 € - RD





*a que sur un peu plus de 4 kilomètres...»* Au lendemain des incendies qui l'ont frappée, la forêt de La Teste-de-Buch – en particulier sa partie usagère, pour sa part relativement diversifiée et épargnée par la sylviculture intensive du fait de son statut hérité du Moyen Âge (stipulant que seuls les habitants établis depuis plusieurs années sont autorisés à ramasser du bois mort et à couper certains arbres, au contraire des propriétaires) – semble tendre vers un avenir tout aussi incertain. *«La crainte que l'on peut avoir est que les propriétaires soient très pressés de replanter et que cela devienne une forêt de production, soulève Philippe Barbedienne. Cette forêt usagère ne fait que 3 600 hectares, on pourrait très bien la laisser se régénérer toute seule sans réindustrialiser.»*

Mais les idées reçues sur une gestion dite écologique de la forêt ont la peau dure. La sénatrice de la Gironde Europe Écologie-Les Verts, Monique de Marco, en a fait les frais lorsqu'elle s'est retrouvée ciblée en juillet dernier par un «écolo-bashing» sur les réseaux sociaux, allant jusqu'à des menaces de mort. Confondant deux dossiers liés à la gestion de La Teste, ses détracteurs l'accusaient d'avoir empêché des aménagements destinés à faciliter l'intervention des pompiers sous prétexte de vouloir

préserver la forêt, aggravant les conséquences du feu qui y a fait rage. En réalité, l'élue s'était opposée à un plan de coupe des arbres qui aurait remis en question le statut si particulier de cette forêt. À noter par ailleurs que la sylviculture «proche de la nature» telle qu'elle est pratiquée par Jacques Hazera ne se prive pas de créer, comme il nous l'explique, un «réseau de chemins internes à la parcelle pour laisser passer les engins».

## LOBBY DU PIN

Si ce sylviculteur observe un timide «*changement des mentalités*» depuis quelques années, les forestiers qui optent pour la régénération naturelle restent d'après lui «*très minoritaires*». De son côté, Arnaud Sergent révèle que «*l'Inrae travaille avec des coopératives forestières pour tester des modes de diversification, en plantant par exemple des haies de feuillus pour développer un système de bocage forestier*». La catastrophe de l'été 2022 va-t-elle permettre de donner un coup de pied dans la fourmilière? À l'ONF, Philippe Canal se montre quant

à lui peu optimiste: «Après chaque tempête, on a dit qu'il fallait faire plus de mélanges, mais ça repart toujours à l'identique parce que, derrière, il y a un lobby économique, une filière totalement intégrée dans les Landes (propriétaires, transformateurs, commerciaux...) qui tourne avec du pin maritime.» Président d'Alliance Forêts Bois, premier groupe coopératif forestier de France, Édouard Bentéjac a ainsi déclaré à *Sud Ouest* début septembre que le pin «reste le plus adapté» car il «résiste à la chaleur, au froid et à la pluie»...

Il faut dire que les sylviculteurs sont peu incités à changer leurs habitudes. Détenu à 90 % par des propriétaires privés (et surtout des gros puisque les trois quarts de la superficie appartiennent à moins de 20 % des propriétaires, selon le site du préfet des Landes), la pinède landaise est gérée «un peu selon la bonne volonté de chacun», précise Philippe Barbedienne. «On trouve de tout dans les plans simples de gestion [obligatoires pour les parcelles forestières privées de plus de 25 hectares, ils donnent aux propriétaires une "garantie de gestion durable" selon le ministère de l'Agriculture, ndlr]. Ils ont été inventés au départ pour planifier la production de bois. Ça a été amélioré puisqu'il y a quand même un volet environnemental mais, de mon point de vue, ce n'est pas suffisant.» Comme le dénonce Canopée sur son site, ces documents «n'imposent presque aucune restriction sur les coupes rases» et, dans les Landes, «aucune autorisation n'est nécessaire pour une coupe rase jusqu'à 4 hectares». En outre, a dévoilé l'association en mars dernier, 87 % des projets financés par le plan «France Relance» (150 millions d'euros dédiés au reboisement) auraient impliqué des coupes rases et, dans 83 % des cas, des plantations en monoculture.

Le vent pourrait néanmoins tourner sur la scène politique. Début août, deux députés de La France insoumise, Hendrik Davi et Mathilde Panot, ont annoncé leur intention de déposer une proposition de loi «pour un vrai plan d'adaptation de nos forêts au changement climatique». Parmi les pistes évoquées: conditionner les aides publiques à des objectifs écologiques de séquestration du carbone et de conservation, favoriser la régénération naturelle des essences les plus résistantes à la sécheresse, cesser de considérer les plantations monospécifiques comme relevant d'une «gestion durable»...

## AVIONS ET « GENDARMES VERTS »

Du côté du gouvernement, les annonces ne se sont pas non plus fait attendre. Le 20 juillet, les feux ne s'étaient pas encore éteints qu'Emmanuel Macron promettait un «grand chantier national» pour replanter

les forêts perdues, incluant l'achat de nouveaux avions de lutte contre les flammes. «Il faut qu'on rebâtisse, qu'on resème, mais avec des règles différentes», a-t-il décrété sans plus de détails. Quelques semaines plus tard, le ministre de l'Intérieur, Gérard Darmanin déclarait son intention de créer 3 000 postes de «gendarmes verts» pour mieux enquêter sur les départs de feu d'origine criminelle (qui ne concerneraient toutefois que 10 % des feux, selon un rapport de la gendarmerie mentionné par Franceinfo).

Des mesures jugées largement insuffisantes par Philippe Canal, qui déplore – outre le taux de forêt publique en France qui est l'un des plus faibles d'Europe – une présence sur le terrain de l'ONF qui se réduit à peau de chagrin, y compris des patrouilles de défense des forêts contre les incendies. «Les moyens aériens, tout seuls, ne seront jamais suffisants», réagit pour sa part Christine Bouisset, spécialiste de la géographie environnementale et de la gestion des incendies en France. C'est en réalité tout l'aménagement du territoire qu'il faudrait repenser pour limiter à la fois le risque d'incendie lié aux activités humaines et les dégâts engendrés par les flammes: «Les interventions dans les zones qui sont densément occupées sont de plus en plus complexes du fait de l'interpénétration croissante entre la forêt et les zones habitées.»

L'adaptation à la nouvelle donne climatique comporte également un certain nombre d'inconnues, et le manque de moyens alloués à la recherche dans le domaine – évoqué par l'ensemble des chercheurs que nous avons sollicités – n'est pas pour aider. «Sur des enjeux comme la migration assistée des arbres [consistant à planter des essences provenant d'autres zones géographiques, ndlr], on ne peut faire que du bricolage actuellement», soupire Alexis Ducouso. Celui-ci considère que le débat sur la question est aujourd'hui «instrumentalisé» au profit de la plantation d'essences exotiques lucratives comme l'eucalyptus, lui aussi très inflammable, alors qu'«il faudrait plutôt envisager de faire venir des espèces de chênes qui ont coévolué avec notre faune et notre flore, que l'on trouve par exemple en Espagne ou en Italie». Mais le temps presse. «C'est maintenant que les choses se font, pas dans trente ans, conclut Xavier Morin. La forêt est un peu à la croisée des chemins.» Après l'été «le plus frais du reste de nos vies», ce grand chantier national saura-t-il en prendre acte? 

- 1 Institut national de recherche pour l'agriculture, l'alimentation et l'environnement, né en janvier 2020 de la fusion entre l'Institut national de la recherche agronomique (Inra) et l'Institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (Irstea).
- 2 Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel.